

# Devenir Technicien·ne Supérieur·e Systèmes Réseaux

MaCarrière

mi  
Formation

Document mis à jour le 03/10/2024

Dispositif de formation : **Alternance**  
Date de formation :  
Date limite d'envoi de candidature : **Le 5 novembre 2023**

Omniprésente dans tous les secteurs d'activité, et au cœur de la révolution numérique que nous vivons, l'informatique est plus que jamais un foyer d'opportunités professionnelles stables et attractives pour les jeunes.

Parmi les métiers les plus en vogue, le Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux travaille dans une Entreprise de Services du Numérique (ESN) ou au sein de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité territoriale.

Il travaille en équipe sous la responsabilité du responsable technique ou du directeur des systèmes d'information de l'entreprise. Dans le cas de poste au sein d'une ESN, cette activité peut nécessiter des déplacements chez les clients.

## OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

### Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

- Assurer le support utilisateur en centre de services
- Exploiter des serveurs Windows et un domaine Active Directory
- Exploiter des serveurs Linux
- Exploiter un réseau IP

### Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

- Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux
- Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure
- Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences de la certification professionnelle.

Le titre professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux ( titre créé par arrêté de spécialité du 6 avril 2018 et modifié au JO du 13 mai 2023), niveau 5 (code NSF : 326p,326r,326u) se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

Titre Professionnel Technicien Supérieur Systèmes Réseaux – RNCP 31115 – Bac +2

### Taux de réussite

74% de réussite\*

*\*Taux de réussite en validation totale du Titre Professionnel constaté pour l'année 2023.*

*Les indicateurs de résultat chiffrés sur le niveau de performance et d'accomplissement des prestations, selon la nature des prestations et des publics accueillis, sont disponibles à la demande*

# CERTIFICATION

- Titre Professionnel Technicien Supérieur Systèmes Réseaux – RNCP 31115 – Bac +2
- 1 passage de certification éditeur offert au choix

## Taux de réussite

74% de réussite\*

*\*taux de réussite en validation totale du Titre Professionnel constaté pour l'année 2023*

# PRÉREQUIS

- Bac Pro STIDD/SEN ou Bac Scientifique ou Titre Professionnel de Niveau 4 équivalent
- Expérience : Stage 2/3 mois de stage comme technicien de maintenance/helpdesk
- Goût pour la technique et adaptabilité permanente aux évolutions technologiques
- Pratique de l'anglais technique souhaitable
- Aptitudes relationnelles, rédactionnelles et techniques

# PUBLIC CONCERNÉ ET FINANCEMENT

Tout public, aussi bien les étudiants en formation initiale, apprentis, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle, entreprises, personnes en formation continue.

*Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.*

# COMPÉTENCES ET TECHNOLOGIES ABORDÉES

- Comprendre et mettre en oeuvre les différents services réseaux et TCP/IP
- Installer des serveurs Windows et implémenter les services réseaux d'infrastructure
- Administrer une infrastructure Windows Server mono domaine Active Directory
- Gestion des ressources réseaux et des mises à jour
- Déployer et administrer des postes de travail pour les utilisateurs
- Automatiser l'administration Windows avec des scripts PowerShell
- Installer et administrer des serveurs Linux
- Virtualiser des serveurs avec VMware
- Gérer un parc de machines et le suivi d'incidents
- Gérer des projets et communiquer
- Implémenter une architecture client léger avec Windows Server
- Les fondamentaux du Cloud
- Installer et administrer des serveurs Linux
- Automatiser l'administration avec des scripts sous Linux
- Architecture n-tiers et environnement LAMP
- Voix et téléphonie sur IP et Wi-Fi
- Virtualiser des serveurs avec VMware
- Acquérir une méthode de dépannage
- Sécuriser un réseau local et les systèmes

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants. Consultez-nous pour obtenir le programme détaillé, module par module.

## CERTIFICATION

- Titre Professionnel Technicien Supérieur Systèmes Réseaux – RNCP 31115 – Bac +2
- 1 passage de certification éditeur offert au choix

### Taux de réussite

74% de réussite\*

*\*taux de réussite en validation totale du Titre Professionnel constaté pour l'année 2023*

## MODALITÉS, MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation délivrée en présentiel ou présentiel à distance\* : l'acquisition des connaissances se fera aussi bien en centre de formation que pendant les semaines en entreprise. Le contenu peut varier en fonction de l'évolution des technologies et du niveau de l'apprenant.

Le formateur alterne entre méthode\*\* démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). Variables suivant les semaines de formation, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs PC, connexion Internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Plateforme de suivi, d'accès aux supports de cours et exercices et de modules e-learning

\* Consultez-nous pour la faisabilité de la formation en distanciel.

\*\* Ratio variable selon le cours suivi.

## **FINANCEMENT**

Le coût global de cette formation est de 16 000€ TTC.

Il n'y a pas de frais de formation ni d'inscription à la charge du bénéficiaire.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage le coût de la formation est financé via l'entreprise et son OPCO (selon niveau de prise en charge établi par France Compétences / coût contrat défini par les branches professionnelles selon le titre préparé).

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le coût de la formation est pris en charge intégralement ou partiellement par l'OPCO de l'entreprise sur la base d'un forfait horaire.

## **MODALITÉS D'ACCÈS**

Nos équipes accorderont toute leur attention au traitement de votre candidature et s'engagent à vous faire un premier retour dans un délai de 7 jours.

## **ADMISSION**

- Dossier de candidature
- Test de vérification des prérequis
- Entretien
- Validation et éligibilité France Travail

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation en handicap sont consultables sur la page [Accueil et Handicap](#).

## **POURQUOI CHOISIR M2I FORMATION ?**

- Un apprentissage métier proactif axé sur l'emploi et basé sur le faire avec l'accompagnement de nos formateurs tout au long du parcours.
- Un accès à des experts : bénéficiez de l'expertise de nos formateurs.
- En présentiel ou à distance : accès individuel aux ressources de formation et progression personnalisée si besoin.
- Outils de suivi collectif et individuels (espaces d'échanges et de partage en ligne, salles virtuelles si en présentiel ou à distance, supports de cours, TP, exercices).

## **VALIDATION DES ACQUIS DE FORMATION**

Les compétences du titre sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation
- D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé

